



féderation des associations  
d'étudiant-e-s de l'Université  
de Lausanne

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE du 23 mars 2020, 17h00, sur discord (Covid-19)

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont :

Federico Seragnoli (co-président), David Raccaud (co-président), Niels Rohrer, Loïc Pillard, Viktor Gradoux, Eleonora Shihab, Nina Bidet, Matthieu Gisler, Léa Pazzozi

Secrétaire générale : Pauline Mottet (PV)

Secrétaire comptable : Benjamin Souane

*La séance débute à 17h.*

**David** : Aucune décision ne sera prise par discord. Les votes se feront par opposition active. Si vous voulez encore contester, il faut envoyer un mail à [fae@unil.ch](mailto:fae@unil.ch) pour contester un objet de vote. On fera alors un vote en ordre par voie de circulation pour prendre la décision au plus vite.

*David précise les règles pour le chat.*

### Modification FSE

*Pauline reprécise les modifications proposées. L'idée est de garantir ce service malgré la quarantaine.*

**Léon** : Combien de personnes pourraient demander cette aide ?

**David** : Le fonds est alimenté à hauteur de CHF 45'000.-. Si on n'a pas assez d'argent, on essaiera de le réalimenter.

**Lara** : Comment allez-vous communiquer ces modifications ?

**David** : Soit par email, soit par la newsletter qui sera mise en place par l'Unil.

**Valentina** : Comment font les étudiant-e-s s'ils n'arrivent pas à remplir le formulaire FSE ?

**David** : Il suffit d'avoir une connexion internet. Je modifierai les formulaires pour qu'ils soient plus simples à remplir par smartphone. On sera de toute façon flexible, en utilisant aussi les mails.

## Fonds d'urgence

*Pauline rappelle la proposition du Bureau expliquée par email. Du côté du SASME, les critères ne sont à ce jour pas élargis et le SASME est en discussion pour la suite.*

**Lara** : Est-ce que l'argent donné par les associations serait un supplément des CHF 15'000.- prévus par la FAE ? → *oui*

**Samson** : Les étudiant-e-s qui ne peuvent pas travailler doivent avoir une preuve de leur patron et ensuite c'est une aide ponctuelle ou mensuelle ?

**Federico** : Oui, il faut apporter une preuve que leur travail ne peut pas se dérouler normalement à cause du Covid et on peut attribuer une aide ponctuelle de CHF 200.-. Contrairement au fonds FSE, cet argent serait versé directement sur leur compte en cash.

**David** : C'est une enveloppe de CHF 200.-, c'est-à-dire qu'on les donne ou on ne les donne pas mais on ne réduit pas ce montant.

**Pauline** : Je précise que chaque étudiant-e peut faire appel au FSE ainsi qu'à ce fonds d'urgence, donc recevoir potentiellement jusqu'à CHF 780.-.

## Subventions aux associations

*Pauline rappelle les points évoqués dans le mail.*

**Romain** : On avait une question pour les subventions des associations dont les événements doivent avoir lieu ce semestre mais qui n'ont pas encore été attribuées. L'AEGE se demandait si on ne pourrait pas mettre ces subventions directement dans le fonds d'urgence plutôt que d'octroyer l'argent pour ensuite demander si l'association pouvait le rembourser. On aimerait bien lancer la discussion là-dessus.

**David** : C'est aussi une discussion qu'on a eue au Bureau. On est arrivés à la conclusion que l'égalité de traitement entre les différentes associations était importante. On a attribué de l'argent à des associations avant l'épidémie. D'après nos règlements, les associations ne devraient pas demander des fonds de roulement mais pour des projets, pourtant beaucoup utilisent malgré tout la subvention de la FAE un peu comme un fonds de roulement. Ça leur permet parfois de garantir la survie de l'associations un semestre de plus. On ne voulait pas non plus, pour les associations qui nous ont fait cette demande, risquer qu'elles ne puissent pas fonctionner une année complète. On pourrait proposer de nous rendre une partie de la subvention. Sans opposition de votre part, on pourrait écrire aux associations dès demain et leur demander un remboursement éventuel, selon leurs propres nécessités et sans demande de justification. On leur laisse le choix complet, c'est un appel à la solidarité.

## Divers

Lara parle de l'association des étudiantes de médecine et de leur engagement. David précise qu'il y a aussi l'armée et la PCi. On va les remercier dans une communication qu'on va essayer de faire passer aux étudiant-e-s. Pour éviter une surabondance des nouvelles données aux étudiant-e-s, le CSE va faire une newsletter. On va demander quand même un mail pour communiquer sur le fonds d'urgence, la modification FSE et remercier la communauté. Si ce n'est pas possible, on demandera une newsletter consacrée à la FAE.

Pauline demande de partager au maximum les infos pour le prochain don du sang, qui aura lieu sur rendez-vous.

David évoque les discussions concernant le maintien ou non de la session d'examens de juin, pour lesquelles des prises de position sont prises par des syndicats ou la CUAE. Il est possible qu'on doive prendre une décision forte très rapidement, et donc qu'on doive organiser une AD extraordinaire et voir ce qu'on soutient et ce qu'on revendique par rapport aux examens. On essaiera de respecter un maximum les délais, mais on demande un peu de flexibilité par rapport à ça. On vous demande un maximum de réactivité pour qu'on puisse organiser une AD rapidement dès que nécessaire et conjointement avec d'autres associations représentatives.

Florent est en contact avec le Directeur de swissuniversities qui va faire une annonce mercredi. Au niveau de l'UNES, il n'est pas possible de prendre position sans que les associations membres aient accepté la prise de position. Le conseil des sections a lieu mercredi. L'UNES pourrait alors prendre position et avoir des revendications concrètes et pourra donner des idées à la FAE pour l'Unil. C'est difficile de savoir si les cantons ou la Confédération vont statuer ou si chaque université va statuer individuellement.

David précise encore que la validité des votes est à réfléchir également, il faudra faire preuve de flexibilité et voir d'un point de vue légal ce que ça vaut.

Nathanaël pense qu'il faut statuer au plus vite et ne pas attendre le message du Canton ou de la Confédération. David répond qu'on devra effectivement organiser une AD extraordinaire et qu'on a encore des délais. Le CSE nous a demandé quelques jours avant de faire une revendication claire car l'Unil ne sait pas encore trop ce qu'elle fait. On a meilleur temps de bien discuter avec la Direction et les instances et selon ce qu'ils proposeront, on ira contester grandement si ça ne convient pas. On ne peut pas prendre position aujourd'hui car l'AD n'est pas suffisamment préparée à l'avance. On aimerait que les conditions soient similaires pour tou-te-s les étudiant-e-s de Suisse et donc des directives au niveau fédéral également. Si ce n'est pas fait, on exigera au niveau cantonal.

*Lara demande ce qu'était l'animal de la séance ? → Le pangolin ou la larve...*

David sera mobilisé à la PCi dès lundi prochain.

*La séance est levée à 18h10.*